

Arrêté du 16 Chaoual 1438 correspondant au 10 juillet 2017 portant composition de la commission de recours compétente à l'égard des corps des fonctionnaires du ministère des ressources en eau.

Par arrêté du 16 Chaoual 1438 correspondant au 10 juillet 2017, la commission de recours compétente à l'égard des corps des fonctionnaires du ministère des ressources en eau, est composée, à compter du 1er juin 2017 pour une durée de trois (3) années, conformément au tableau ci-après :

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION	REPRESENTANTS DU PERSONNEL
Belkateb El Hadj	Mebrek Chahrazed
Nadri Ahmed	Larbi Cherrak Nour-Eddine
Hamdaoui Fadéla	Bennari Mohammed
Zemmouchi Yacine	Chabouni Ilhem Naima
Aflihaou Abderrahmane	Seddik Bachir
Lardjoun Abdelaziz	Akkab Mohamed
Tadger Farouk	Mohamed Yamina

Arrêté du Aouel Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 25 juillet 2017 portant composition du conseil national consultatif des ressources en eau.

Par arrêté du Aouel Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 25 juillet 2017, la composition des membres du conseil consultatif des ressources en eau, est fixée, en application des dispositions des articles 3 et 9 du décret exécutif n° 08-96 du 7 Rabie El Aouel 1429 correspondant au 15 mars 2008 fixant les missions, la composition et les règles de fonctionnement du conseil national consultatif des ressources en eau, comme suit :

Le conseil présidé par M. Belkateb El Hadj, secrétaire général du ministère des ressources en eau, est composé des membres suivants :

Au titre des administrations de l'Etat, représentants :

Ministère de la défense nationale :

— M. KADOUS Mohamed, commandant.

Ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire :

— Mme. BOULOUBA Ibtissem : cadre au ministère.

Ministère des finances :

— M. CHATTI El Houari : sous-directeur à la direction générale du budget.

Ministère de l'énergie :

— Mme. MASSOUT Samia : directrice au ministère.

Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables :

— M. DERRADJI-BELLOUM Alkama : inspecteur central.

Ministère de l'agriculture, du développement rural et de la pêche :

— M. KESSIRA Mohamed : directeur au ministère.

Ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière :

— M. FOURAR Djamel, directeur général au ministère.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique :

— M. SI YUCEF Mohamed : directeur d'études au ministère.

Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville :

— Mme. CHOUIKRAT Leila : sous-directrice au ministère.

Ministère de l'industrie et des mines :

— M. YANES Zoheir : directeur d'études au ministère.

Ministère du tourisme et de l'artisanat :

— M. ALILI Djamel : directeur au ministère.

Au titre des assemblées locales, MM. :

— BENOUE Karim : président de l'APW d'Alger ;

— CHAABANI Feth Allah : président de l'APW d'Oran ;

— YAICHE Abdelghani : président de l'APW de Constantine ;

— AMEUR Omar : président de l'APW de Chlef ;

— BEN KARIMA Mohamed Yazid : président de l'APW de Ouargla.

Au titre des établissements publics, Mmes. et MM. :

— MESRATI Toufik : directeur général de l'agence nationale des ressources hydrauliques ;

— BERRAKI Arezki : directeur général de l'agence nationale des barrages et transferts ;

— ZAIER Hocine : directeur général de l'algérienne des eaux ;

— BENZERGA Nassredine : directeur général de l'office national de l'assainissement ;

— DERBAL Taha : directeur général de l'office national de l'irrigation et du drainage ;

— OGGAD Mehdi : directeur général de l'agence du bassin hydrographique « Algérois-Hodna-Soummam » ;

— BOUCHEDJA Fakhri Mohamed Saïd Abdellah : directeur général de l'agence du bassin hydrographique « Constantine-Seybousse-Mellègue » ;

— MARAF Belkacem : directeur général de l'agence du bassin hydrographique « Chellif-Zahrez » ;

— BOUKARI Nacer : directeur général de l'agence du bassin hydrographique « Oranie-Chott Chergui » ;

— BENBRAHIM Lazher : directeur général de l'agence du bassin hydrographique « Sahara » ;

— NEKRI Cherif : directeur général de l'institut national des sols, de l'irrigation et du drainage ;

— IHADADENE Brahim : directeur général de l'office national de la météorologie ;

— SKANDAR Souad Farida : directrice générale de l'agence nationale de l'aménagement du territoire ;

— BOUKADOUM Abderrahmane : directeur général de l'agence nationale des changements climatiques ;

— BOULARES Ali : directeur général de l'observatoire national de la ville ;

— BENZEKRI Amina : directrice générale de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable ;

— SAHLI Belkacem : directeur de l'école nationale supérieur de l'hydraulique ;

— HANNACHI Slimane : commissaire au développement de l'agriculture et des régions sahariennes ;

— BROURI Lakhdar : haut commissaire au développement de la steppe.

Au titre des associations professionnelles et d'usagers, MM. :

— TELLI Cherif : président de la chambre nationale de la pêche et de l'aquaculture ;

— DOUBI BOUNOUA Ladjel : président de la chambre nationale de l'agriculture ;

— BENDJABER Brahim : président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie ;

— TEBOUB Mourad : président de l'association à caractère scientifique de la fondation « Aqua-Algérie » ;

— TALEB Mohamed Larbi : président de l'association dénommée « Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja » ;

— BENDAOUD Nacer Riad : président de l'association écologique de Boumerdès ;

— ABDELMALEK Adel : représentant de l'association de la protection de l'environnement et du développement durable de la wilaya de Tizi Ouzou.

**MINISTERE DU TOURISME
ET DE L'ARTISANAT**

Arrêté du 5 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 29 juillet 2017 modifiant l'arrêté du 4 Safar 1436 correspondant au 27 novembre 2014 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement du tourisme.

— — — — —

Par arrêté du 5 Dhou El Kaâda 1438 correspondant au 29 juillet 2017, l'arrêté du 4 Safar 1436 correspondant au 27 novembre 2014 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement du tourisme, est modifié comme suit :

« — M. Abdelhamid TERGHINI, représentant du ministre chargé du tourisme, président, en remplacement de M. Mokhtar DIDOUCHE.

..... (le reste sans changement) ».

**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE
LA SECURITE SOCIALE**

Arrêté du 11 Chaoual 1438 correspondant au 6 juillet 2017 portant retrait d'agrément d'agents de contrôle de la sécurité sociale.

— — — — —

Par arrêté du 11 Chaoual 1438 correspondant au 6 juillet 2017, sont retirés les agréments des agents de contrôle de la sécurité sociale, cités au tableau ci-après :

NOMS ET PRENOMS	ORGANISME EMPLOYEUR	WILAYAS
Ben Alia Zineb	Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)	Tlemcen
Hechmaoui Sahraoui	//	Sidi Bel Abbès
Bouziane Adel	//	Khenchela
Azzab Hamdi	//	Souk Ahras
Merzougui Radia	Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS)	Oum El Bouaghi
Boukhatem Hafida	//	Tlemcen
Meziane Yousfia	//	Mascara
Boundedjar El Amine	//	Boumerdès
Sayeh Abderrezak	Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS)	Guelma